

GENERALITES

Cher détaillant, nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de transmettre à votre client

- la notice de la roue
- le bon de garantie dûment complété par vos soins.
- l'ensemble des accessoires livrés avec la roue, notamment les outils de réglage et blocages rapide.

D'autre part, il est aussi de votre responsabilité de transmettre les indications suivantes aux utilisateurs de roues Mavic :

- Choisir une roue adaptée à sa pratique ;
- Respecter impérativement les indications de pression et de dimension de pneumatique indiquées dans ce manuel technique (voir les tableaux page 5 à 20) ;
- Respecter des tensions de rayons appropriées. Pour avoir des informations plus adaptées à chacun de nos produits, consulter les pages produits, les manuels techniques des années précédentes ou le site internet www.tech-mavic.com. Une tension de rayon inappropriée peut engendrer des contraintes trop importantes et détériorer rapidement la jante ;
- Nettoyer régulièrement les jantes ; utiliser pour cela la gomme abrasive Mavic (M40410) prévue à cet effet ;
- Enlever les cailloux ou les particules métalliques dans les patins de freins, afin d'éviter de détériorer prématurément la jante ;
- Changer les patins de freins quand ceux-ci sont usés, afin d'éviter de détériorer prématurément la jante ;
- Ne pas utiliser une jante en cas d'usure des surfaces de freinage, d'œillet manquant ou tout autre incident pouvant compromettre la sécurité. **En effet, la jante est une pièce d'usure au même titre que les patins de freins, et doit être changée si elle est usée** (flanc creusé par l'usure ou découpé, jante fissurée...) ;
- Vérifier ou faire vérifier régulièrement l'état des jantes, au moins à chaque début de saison, et si possible après chaque utilisation intensive, en cas de doute sur les tensions de rayons ou le type de pneumatique utilisé. Inspecter l'intérieur (notamment sous le fond de jante) et l'extérieur de la jante à la recherche de signes de fatigue ou d'usure : détérioration des surfaces de freinage, craquelure sur les parois ou autour des œillets.
- Mavic recommande que le poids cumulé du cycliste et de son équipement (hors vélo) ne dépasse pas les masses suivantes :
 - Roues Route et All Road : 100 kg ; au-delà, voir l'offre de jante Mavic ;
 - Roues VTT : 85 kg sur les roues Crossmax SLR Disc, Crossmax SLR, Crossmax SL Disc 08 ; 100 kg sur les roues Crossmax ST Disc, Crossmax ST, C29ssmax', Crosstrail Disc, Crosstrail, Crossride Disc, Crossride et Crossride UB ; 115 kg sur les roues Crossmax SX, Deetraks et Deemax UST.

Le respect de ces recommandations garantira une plus grande longévité des roues et un maximum de performance et de plaisir à vélo.